

Procivis Participations

SAS au capital de 3.500.000 €
Siège social : 28 à 34 Rue du Château des Rentiers
75013 Paris RCS Paris 395 258 072

Décision unanime des associés du 27 mai 2025

Les soussignées :

La société **Procivis Immobilier**, Société Anonyme au capital de 58 616 278,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 391 779 196, dont le siège est situé à Paris (75013), 28 à 34 Rue du Château des Rentiers. Ladite société représentée par Monsieur Guillaume Macher agissant en qualité de directeur général.

Agissant en qualité de seul associé détenant la totalité des 500.000 actions composant le capital de la société Procivis Participations.

La société Fiduciaire Expertise Audit, commissaire aux comptes, ayant été dûment informée,

A pris, conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, les décisions collectives ci-après, statuant sur les points suivants :

1. Rapport de gestion du Président ;
2. Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;
3. Comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024. Approbation et quitus au Président ;
4. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;
5. Conventions de l'article L.227-10 du Code de commerce ;
6. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités consécutives à l'Assemblée.

PREMIÈRE DECISION

L'Associé, après présentation du rapport de gestion du Président, ainsi que des comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2024, et après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes, approuve lesdits comptes, ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que la Société n'a pas exposé des charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés.



Il approuve en conséquence les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé, tel qu'il en a été rendu compte. Il donne, par suite, quitus au Président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME DECISION

L'Associé, sur proposition du Président, décide d'affecter comme suit le bénéfice net de l'exercice clos au 31 décembre 2024 s'élevant à 535 728,52 € :

- Affectation au poste réserve légale à hauteur de 5% soit 26.786,43 € ;
- Affectation du solde soit 508.942,09 € en report à nouveau le portant à 27.434.489,16 €.

L'associé rappelle qu'aucun dividende par actions n'a été mis en distribution au titre des trois précédents exercices.

TROISIÈME DECISION

L'Associé, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve et ratifie les opérations mentionnées dans ce rapport.

QUATRIÈME DECISION

L'Associé confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de ses délibérations à l'effet d'accomplir toute formalité prévue par la législation ou la réglementation en vigueur.



Pour Procivis Immobilier
Guillaume Macher

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

PROCVIS PARTICIPATIONS
BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF	31 DECEMBRE 2024		31 DECEMBRE 2023 Euros	PASSIF	31 DECEMBRE 2024 Euros		31 DECEMBRE 2023 Euros
	Brut	Amortissements et provisions			Net Euros	CAPITAUX PROPRES	
ACTIF IMMOBILISE Immobiliations incorporelles Immobiliations corporelles Immobiliations financières (1) - Titres de participations Foncière Procvis CPI SACICAP Vallée du Rhône SACICAP Franche Comté C.I.F de Nantes SACICAP Finistère LOGICAP SACICAP Bourgogne Sud Allier PROCVIS Nette AQUITAINE SACICAP du Puy de Dôme SACICAP du Calvados SACICAP Bourgogne Nord PROCVIS Ouest FDI Procvis Méditerranée SACICAP Alpes Dauphiné SACICAP Alsace Midi Habitat Accession C. Immo. Rives de Loire SACICAP de Savoie S.A.C.I.E.L. SACICAP Vaucluse SACICAP de Provence SACICAP du Morbihan SACICAP Berry LOGICAP Normandie SACICAP Toulouse Pyrénées SACICAP Puchhabitat Courtaumur SACICAP ASO SICIA CIFF IDF IDF Hdf IDF Midi Habitat = Prêt participatif = Prêt d'actions ACTIF CIRCULANT Créances (2) IS Clients et comptes rattachés Comptes courant (3) Autres (3) Disponibilités & VMP Charges constatées d'avance	0,00 0,00						

(1) dont : à moins d'un an : néant
(2) dont : à plus d'un an :
(3) Dont comptes courants d'associés : Néant

PROCIVIS PARTICIPATIONS
RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

CHARGES	EXERCICE CLOS 31-déc-24	EXERCICE CLOS 31-déc-23	PRODUITS	EXERCICE CLOS 31-déc-24	EXERCICE CLOS 31-déc-23
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	83 793,87	142 890,91	Production vendue	0,00	0,00
Impôts taxes & versements assi.	81,00	78,00	Production immobilisée	0,00	0,00
Salaires et traitements	0,00	0,00	Subventions	0,00	0,00
Charges sociales	0,00	0,00	Reprises sur provisions	0,00	0,00
Dotations aux provisions	0,00	1 245 381,23	Autres produits	12 987,37	331,07
Autres charges	0,09	0,11			
Total Charges d'Exploitation	83 874,96	1 388 350,25	Total Produits d'Exploitation	12 987,37	331,07
Quote part de résultat sur op. en commun	0,00	0,00	Quote part de résultat sur op. en commun	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Frais financiers	0,00	0,00	Prod. financiers de participations	219 572,21	351 284,78
Dotations aux provisions	0,00	1 370 000,00	Autres intérêts et produits assimilés	387 043,90	242 291,50
			Autres créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Total Charges Financières	0,00	1 370 000,00	Reprises de provisions	0,00	0,00
			Total Produits Financiers	606 616,11	593 576,28
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion	0,00	0,00	Sur opération de gestion	0,00	0,00
Sur opération en capital	19 880,08	717 780,00	Sur opération en capital	19 880,08	1 468 000,00
Dotations aux provisions	0,00	0,00	Reprises de provisions	0,00	0,00
Total Charges Exceptionnelles	19 880,08	717 780,00	Total Produits Exceptionnels	19 880,08	1 468 000,00
Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00			
SOLDE CREDITEUR: Bénéfice	535 728,52	0,00	SOLDE DEBITEUR: Déficit	0,00	1 414 222,90
TOTAL GENERAL	639 483,56	3 476 130,25	TOTAL GENERAL	639 483,56	3 476 130,25
				0,00	0,00



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

PROCIVIS PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 3 500 000 €

28 - 34 rue du Château des Rentiers – 75013 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2024



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés de la société PROCIVIS PARTICIPATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PROCIVIS PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valeur des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative



résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 mai 2025

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Jean-François MAGAT

Céline MARTIAL

PROCVIS PARTICIPATIONS
BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF	31 DECEMBRE 2024			31 DECEMBRE 2023	PASSIF	31 DECEMBRE 2024	31 DECEMBRE 2023
	Brut	Amortissements & provisions	Net			2024	2023
			En euros	En euros		En euros	En euros
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	Capital	3 500 000,00	3 500 000,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	Réserves		
Immobilisations financières (1)					Résultat de l'exercice	204 434,03	204 484,03
- Titres de participations					Résultat de l'exercice	610 001,84	816 001,84
- Forcible Provisio	4 290 660,10	0,00	4 290 660,10	4 290 660,10	Report à nouveau	28 339 766,97	28 339 766,97
- CFI	53 353,00	0,00	53 353,00	53 353,00			
- SAGCAP Vallée du Rhône	18 302,95	0,00	18 302,95	18 302,95			
- SAGCAP Franche Comté	200,00	0,00	200,00	200,00			
- C.I.F. de Nantes	31 428,00	0,00	31 428,00	31 428,00			
- SAGCAP Fizières	119 488,10	0,00	119 488,10	119 488,10			
- LOGICAP	3 752,32	0,00	3 752,32	3 752,32			
- SAGCAP Bourgogne Sud Affe	18 788,74	0,00	18 788,74	18 788,74			
- PROCVIS Neta AQUITAINE	52 363,10	0,00	52 363,10	52 363,10			
- SAGCAP du Puy de Dôme	4 584,00	0,00	4 584,00	4 584,00			
- SAGCAP du Calvados	3 476,74	0,00	3 476,74	3 476,74			
- SAGCAP Bourgogne Nord	216 867,37	0,00	216 867,37	216 867,37			
- PROCVIS Ouest	10 089,87	0,00	10 089,87	10 089,87			
- FDI Proctris Mecklenbur	1 365 949,45	370 000,00	995 949,45	995 949,45			
- SAGCAP Alpes Dauphins	4 426,50	0,00	4 426,50	4 426,50			
- SAGCAP Alsace	33 913,33	0,00	33 913,33	33 913,33			
- M&H Habitat Accession	60 476,15	0,00	60 476,15	60 476,15			
- C Immo. Rives de Loire	134 672,30	0,00	134 672,30	134 672,30			
- SAGCAP Prie Savois	23 153,86	0,00	23 153,86	23 153,86			
- S.A.C.I.E.L.	5 420,00	0,00	5 420,00	5 420,00			
- SAGCAP Vaucluse	4 187,10	0,00	4 187,10	4 187,10			
- SAGCAP de Provence	6 534,00	0,00	6 534,00	6 534,00			
- SAGCAP du Morbihan	24 520,00	0,00	24 520,00	24 520,00			
- SAGCAP Berry	1 996 358,85	1 000 000,00	996 358,85	996 358,85			
- LOGICAP Normandie	9 729,35	0,00	9 729,35	9 729,35			
- SAGCAP Toulouse Pyrénées	150,00	0,00	150,00	150,00			
- SAGCAP Plurihabitat	225,10	0,00	225,10	225,10			
- Courtesurim	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00			
- SAGCAP ASO	160,00	0,00	160,00	160,00			
- S.C.I.A.	41 940,00	0,00	41 940,00	41 940,00			
- C.I.F.V.	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00			
- C.I.F.P.	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00			
- I.D.F. IDF	9 887 950,41	0,00	9 887 950,41	9 887 950,41			
- I.D.F. Hér	2 089 887,00	0,00	2 089 887,00	2 089 887,00			
- I.D.F. Midi Habitat	140 078,16	0,00	140 078,16	140 078,16			
- Prêt participatif	0,00	0,00	0,00	0,00			
- Prêt d'actions	188,00	0,00	188,00	188,00			
Total Actif Immobilisé	20 347 105,55	1 370 000,00	18 977 105,55	18 977 105,55			
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Créances (2)					Emprunts et dettes	210,00	210,00
- IS	0,00	0,00	0,00	0,00	Dettes fournisseurs	13 334,49	123 600,74
- Clients et comptes rattachés	2 527 735,84	1 244 640,00	1 283 095,84	1 919 379,58	Dettes fiscales et sociales	0,00	0,00
- Autres (3)	72 708,70	0,00	72 708,70	72 708,70	Autres dettes (3)	4 504,25	4 604,71
Disponibilités & VMP	11 225 517,73	0,00	11 225 517,73	10 513 063,30			
Total Actif Circulant	14 276 454,61	1 244 640,00	13 031 814,61	12 846 356,58	Total Dettes	78 148,74	138 420,55
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00	Produits constatés d'avance	0,00	0,00
TOTAL DEL'ACTIF	34 623 560,20	2 614 640,00	32 008 920,20	31 823 462,13	TOTAL DU PASSIF	32 008 920,20	31 823 462,13

(1) dont à moins d'un an : néant

(2) dont à plus d'un an :

(3) Dont comptes courants d'associés : Néant

PROCIVIS PARTICIPATIONS

RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

CHARGES	EXERCICE CLOS 31-déc-24	EXERCICE CLOS 31-déc-23	PRODUITS	EXERCICE CLOS 31-déc-24	EXERCICE CLOS 31-déc-23
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	83 793,87	142 890,91	Production vendue	0,00	0,00
Impôts taxes & versements assi.	81,00	78,00	Production immobilisée	0,00	0,00
Salaires et traitements	0,00	0,00	Subventions	0,00	0,00
Charges sociales	0,00	0,00	Reprises sur provisions	0,00	0,00
Dotations aux provisions	0,00	1 245 381,23	Autres produits	12 987,37	331,07
Autres charges	0,09	0,11			
Total Charges d'Exploitation	83 874,96	1 388 350,25	Total Produits d'Exploitation	12 987,37	331,07
Quote part de résultat sur op. en commun	0,00	0,00	Quote part de résultat sur op. en commun	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Frais financiers	0,00	0,00	Prod. financiers de participations	219 572,21	351 284,78
Dotations aux provisions	0,00	1 370 000,00	Autres intérêts et produits assimilés	387 043,90	242 291,50
			Autres créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00
			Reprises de provisions	0,00	0,00
Total Charges Financières	0,00	1 370 000,00	Total Produits Financiers	606 616,11	593 576,28
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion	0,00	0,00	Sur opération de gestion	0,00	0,00
Sur opération en capital	19 880,08	717 780,00	Sur opération en capital	19 880,08	1 468 000,00
Dotations aux provisions	0,00	0,00	Reprises de provisions	0,00	0,00
Total Charges Exceptionnelles	19 880,08	717 780,00	Total Produits Exceptionnels	19 880,08	1 468 000,00
Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00			
SOLDE CREDITEUR: Bénéfice	535 728,52	0,00	SOLDE DEBITEUR: Déficit	0,00	1 414 222,90
TOTAL GENERAL	639 483,56	3 476 130,25	TOTAL GENERAL	639 483,56	3 476 130,25
				0,00	0,00

PROCIVIS PARTICIPATIONS

Annexe aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'exercice 2024 se termine sur un bénéfice comptable de 535 728,52€, pour un total de bilan de 32 008 920,20€ en valeur nette.

Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Ils sont présentés en euros.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 9 avril 2025.

INTRODUCTION

Le conflit déclenché du fait de l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 n'a pas eu de conséquences sur les comptes 2024 de la société Procivis Participations.

I. Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2024 a été marqué par les événements suivants :

- ✦ L'encaissement de dividendes pour un montant de total de 219 572€, dont 138 300€ de Courtassurim ;
- ✦ L'optimisation des placements financiers avec 387 043€ d'intérêts comptabilisés sur l'exercice.

II. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels 2024 de Procivis Participations ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par le règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016. Ces comptes sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, qui sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices

dans le respect du principe de prudence.

La société est détenue à 100% par Procivis Immobilier, et fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont Procivis immobilier est la société mère.

III. NOTES RELATIVES AU BILAN

3.0 Immobilisations et Amortissements et Provisions

Immobilisations	01/01/2024	Mouvements	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	3 100 697,33	- 3 100 697,33	-
Immobilisations corporelles	494 073,24	- 494 073,24	-
Immobilisations financières	20 346 919,55	-	20 346 919,55

L'intégralité des immobilisations incorporelles et corporelles ont été sorties. Ces immobilisations provenaient de la fusion avec Procivis Services.

Amortissements et Provisions	01/01/2024	Mouvements	31/12/2024
Amortissements	3 594 770,57	- 3 594 770,57	-
Dépréciations titres	1 370 000,00	-	1 370 000,00
Dépréciation actif circulant	1 244 640,00	-	1 244 640,00
Provisions pour R&C	155 000,00	-	155 000,00

L'intégralité des amortissements sur les immobilisations incorporelles et corporelles ont été repris suite à la mise au rebut des immobilisations.

3.1 Titres de participations

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée et de leur valeur d'usage. Cette dernière est notamment fondée sur la quote-part des capitaux propres de l'entreprise considérée. A la clôture de l'exercice, l'inventaire des titres s'établit comme suit :

	VALBRUTE	AUGMENT.	DIMINUT.	VALEUR BRUTE	Dep Cumuls	VALEUR NETTE
	AU 01/01/2024	2024	2024	AU 31/12/2024	2024	AU 31/12/2024
PROCIVIS VALLEE DU RHÔNE	18 302,95 €	- €	- €	18 302,95 €	- €	18 302,95 €
PROCIVIS BRETAGNE	144 008,10 €	- €	- €	144 008,10 €	- €	144 008,10 €
LOGICAP	3 752,92 €	- €	- €	3 752,92 €	- €	3 752,92 €
PROCIVIS PACA	4 187,10 €	- €	- €	4 187,10 €	- €	4 187,10 €
SACICAP CALVADOS	3 676,74 €	- €	- €	3 676,74 €	- €	3 676,74 €
SACICAP BOURGOGNE NORD	216 967,37 €	- €	- €	216 967,37 €	- €	216 967,37 €
PROCIVIS OUEST	10 089,87 €	- €	- €	10 089,87 €	- €	10 089,87 €
FDI PROCIVIS MED.	1 065 949,45 €	- €	- €	1 065 949,45 €	370 000,00 €	695 949,45 €
SACICAP BOURGOGNE SUD ALLIE	18 786,74 €	- €	- €	18 786,74 €	- €	18 786,74 €
PROCIVIS ALSACE	33 913,33 €	- €	- €	33 913,33 €	- €	33 913,33 €
MIDI HABITAT	60 476,15 €	- €	- €	60 476,15 €	- €	60 476,15 €
PROCIVIS RIVES DE LOIRE	134 072,30 €	- €	- €	134 072,30 €	- €	134 072,30 €
PROCIVIS FRANCHE-COMTE	200,00 €	- €	- €	200,00 €	- €	200,00 €
PROCIVIS SAVOIE	23 153,96 €	- €	- €	23 153,96 €	- €	23 153,96 €
C.I.F. NANTES	31 428,00 €	- €	- €	31 428,00 €	- €	31 428,00 €
PROCIVIS NELLE AQUITAINE	52 363,10 €	- €	- €	52 363,10 €	- €	52 363,10 €
SACICAP PUY DE DOME	6 598,00 €	- €	- €	6 598,00 €	- €	6 598,00 €
PROCIVIS ALPES DAUPHINE	4 436,50 €	- €	- €	4 436,50 €	- €	4 436,50 €
PROCIVIS EURE et LOIR	5 420,00 €	- €	- €	5 420,00 €	- €	5 420,00 €
SACICAP PROVENCE	6 634,00 €	- €	- €	6 634,00 €	- €	6 634,00 €
PROCIVIS BERRY	1 996 358,85 €	- €	- €	1 996 358,85 €	1 000 000,00 €	996 358,85 €
SACICAP PLURIHABITAT	225,10 €	- €	- €	225,10 €	- €	225,10 €
LOGICAP NORMANDIE (ex CIR)	9 739,35 €	- €	- €	9 739,35 €	- €	9 739,35 €
SACICAP TOULOUSE PYRENEES	150,00 €	- €	- €	150,00 €	- €	150,00 €
SACICAP ASO	160,00 €	- €	- €	160,00 €	- €	160,00 €
SICIA	41 940,00 €	- €	- €	41 940,00 €	- €	41 940,00 €
IMMO De France Ile de France	9 887 950,41 €	- €	- €	9 887 950,41 €	- €	9 887 950,41 €
IMMO De France Hts de France	2 069 867,00 €	- €	- €	2 069 867,00 €	- €	2 069 867,00 €
Midi Habitat ADB (Ex IDF midi Py)	140 079,16 €	- €	- €	140 079,16 €	- €	140 079,16 €
CIFP	1 000,00 €	- €	- €	1 000,00 €	- €	1 000,00 €
CIFV	10 000,00 €	- €	- €	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
Foncière	4 290 680,10 €	- €	- €	4 290 680,10 €	- €	4 290 680,10 €
Courtassurim	1 000,00 €	- €	- €	1 000,00 €	- €	1 000,00 €
Sous Total Participations	20 293 566,55 €	- €	- €	20 293 566,55 €	1 370 000,00 €	18 923 566,55 €
CPI Bienici	53 353,00 €	- €	- €	53 353,00 €	- €	53 353,00 €
Total Général	20 346 919,55 €	- €	- €	20 346 919,55 €	1 370 000,00 €	18 976 919,55 €

Procivis Participations
28-34, rue du château des Rentiers
75013 Paris
S.A.S au capital de 3.500.000,00 euros
395 258 072 RCS Paris

3.2 Transactions entre parties liées

En application de l'arrêté du 29 décembre 2010, homologuant les règlements ANC n° 2010-02 et 2010-03, les informations portant sur les transactions entre parties liées sont les suivantes :

Parties liées	Nature de la relation	Montant - €	Autres informations
Courtassurim	Dividendes	138 300,00	-
Immo de France Hts de France	Dividendes	64 579,85	-

3.3 Etat des échéance des créances et des dettes

Au 31 décembre 2024, les échéances des créances et des dettes sont les suivantes :

3.3.1 Créances :

Nature de la créance	Montant brut	Part à moins d'1 an	Part à plus d'1 an
Clients	50 492,88	50 492,88	-
Comptes courants	2 927 735,84	1 683 095,84	1 244 640,00
Autres créances	72 708,20	72 708,20	-

Les créances à plus d'un an concernent les avances à Immo de France Ile de France dont l'échéance est le 31/12/2025, et Procivis Eure et Loir dont l'échéance est le 31/12/2027.

3.3.2 Dettes :

Nature de la dette	Montant brut	Part à moins d'1 an	Part à plus d'1 an
Dettes financières	310,00	0,00	310,00
Fournisseurs	73 334,49	73 334,49	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Autres dettes	4 504,25	4 504,25	-
	78 148,74	77 838,74	310,00

Les dettes fournisseurs concernent principalement des provisions pour factures non parvenues pour un montant total de 72 470,49€.

3.4 Capitaux Propres

Au cours de l'exercice 2024, la variation des capitaux propres a été la suivante :

Variation	Capital social	Primes, Reserves, Resultat	Capitaux propres
Au 31/12/2023	3 500 000,00	27 740 042,94	31 240 042,94
Mouvements		0,00	-
Résultat 2024		535 728,52	535 728,52
Au 31/12/2024	3 500 000,00	28 275 771,46	31 775 771,46

A la clôture de l'exercice 2024, le capital social est composé de 500.000 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 7 €.

IV. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Niveau de résultat	2024	2023	Variation
Resultat d'exploitation	- 70 887,59	- 1 388 019,18	1 317 131,59
Resultat financier	606 616,11	- 776 423,72	1 383 039,83
Resultat exceptionnel + impôts	-	750 220,00	- 750 220,00
Resultat net	535 728,52	- 1 414 222,90	1 949 951,42

L'amélioration du résultat net sur l'exercice provient de l'absence de dépréciations sur 2024 à comparer au 2.6M€ de provisions de 2023.

4.1 Exploitation

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 70 887,59€, dont les principales composantes sont :

4.1.1 Charges d'exploitation : 83 874,96€

Les principales charges concernent les prestations de services et stratégiques de Procivis Immobilier et Procivis UESAP pour 66K€ ;

4.1.2 Produits d'exploitation : 12 987,37€

Ce produit concerne la reprise de dettes fournisseurs anciennes, héritées de la fusion avec Procivis Services et devenues sans objet après analyse.

4.2 Financier

Le résultat financier est en forte hausse compte tenu d'une part de l'absence de dépréciations de titres cette année, et d'autre part de l'optimisation des placements financiers.

Les dividendes sont en baisse sur l'exercice, pour passer de 351 284,78€ à 219 572,21€ sur 2024.

4.3 Exceptionnel

La société n'enregistre pas de résultat exceptionnel sur l'exercice 2024.

4.4 Impôt

Le résultat fiscal compte des retraitements fiscaux et de l'utilisation de déficits fiscaux est à 0.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

VI. INFORMATIONS DIVERSES

6.1 Engagement social

La société n'emploie aucun salarié.

6.2 Commissariat aux comptes

Les honoraires liés à la mission de contrôle légal des comptes de la société, figurent au compte de résultat sur l'exercice 2024, pour un montant de 6 000€.